

# Quoi de neuf chez nous?

## Votre journal communal



### Au sommaire :

- Budgets annuels
- Agences postales communales
- Noms de rues et numérotation des maisons
- Résultat du recensement
- Le rôle des maires délégués
- Les projets envisagés
- Etude de conciergerie
- Visite du Préfet à Belvezet
- Enquête publique du SDIS 48
- Localisation des défibrillateurs
- Qu'est ce que l'on mange aujourd'hui??
- La photo du jour



**CONTACT:** Quartier la remise  
Le Bleyard  
48190 MONT LOZERE ET GOULET  
04.66.31.13.83  
mairie@montlozereetgoulet.fr

**Site Internet:** [www.mont-lozere-et-goulet.fr](http://www.mont-lozere-et-goulet.fr)

**Facebook:** @montlozereetgoulet

# Le mot du Maire

Nouvelle année budgétaire avec toujours autant de rigueur dans la gestion de nos différents budgets. Cela nous permet d'envisager raisonnablement des projets indispensables pour notre territoire.



Que ce soit en terme de logements, de rénovation d'école, de préservation de nos patrimoines, d'entretien ou de création de voiries, d'acquisition de matériels, d'équipements divers, et de bien d'autres encore dont la plupart sont présentés dans le présent journal. Bien entendu ces opérations ne peuvent démarrer qu'une fois les financements et subventions obtenues.

Mais notre capacité à les autofinancer est bien réelle !

Ces projets couvrent l'ensemble de notre commune et on peut se rendre compte de l'effet positif de la création il y a maintenant cinq années de notre commune nouvelle.

Nos services techniques ou administratifs sont au complet, les moyens sont en place et permettent de répondre à l'ensemble de nos besoins.

Malgré tout nous devons rester vigilants pour que notre situation reste saine. Des dossiers importants seront à gérer dans les toutes prochaines années. Notamment en matière d'eau et d'assainissement avec plusieurs gros dossiers en prévision : station d'épuration à refaire ou améliorer, réseaux d'eau potable à renouveler, mise en conformité de l'ensemble de nos captages...

Ces vastes chantiers vont nous occuper pour les années à venir. En parallèle, la fiscalité communale est maîtrisée et l'harmonisation de nos coûts et tarifs à l'échelle de notre nouvelle commune se déroule dans le respect de la réglementation.

Ce travail est à poursuivre positivement et nous y sommes tous impliqués.

## Budgets : le compte administratif

### Le compte administratif du budget principal 2021 :

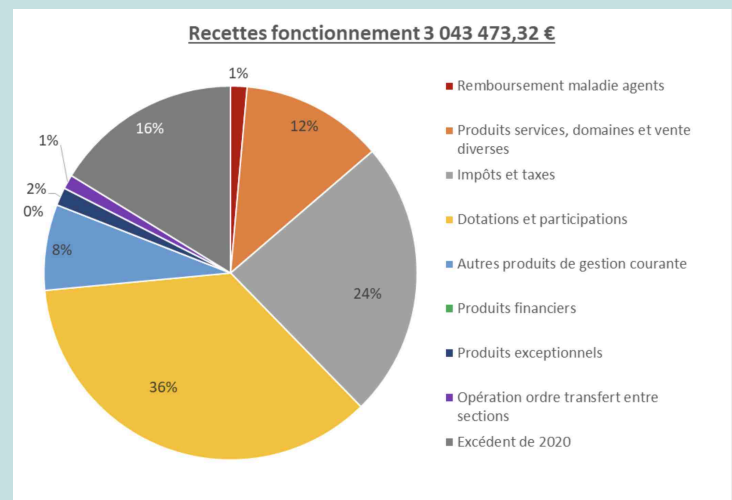
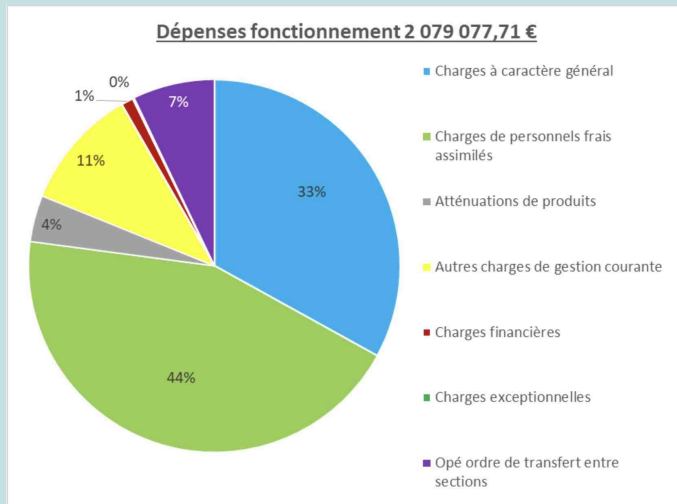
Le compte administratif du budget principal, voté préalablement au budget primitif, reprend toutes les recettes et les dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée. Les opérations comptables de l'exercice 2021 ont permis de dégager les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		495 243,92		1 051,74
Opérations de l'exercice	2 079 077,71	2 548 229,40	1 434 738,06	1 065 011,21
TOTAUX	2 079 077,71	3 043 473,32	1 434 738,06	1 066 062,95
Résultats de clôture		964 395,61	368 675,11	
Restes à réaliser			1 162 640,82	777 520,36
TOTAUX CUMULES	2 079 077,71	3 043 473,32	2 597 378,88	1 843 583,31
RESULTATS DEFINITIFS		964 395,61	753 795,57	

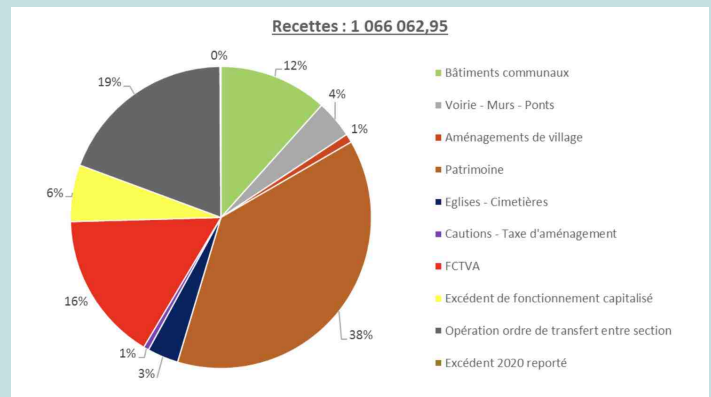
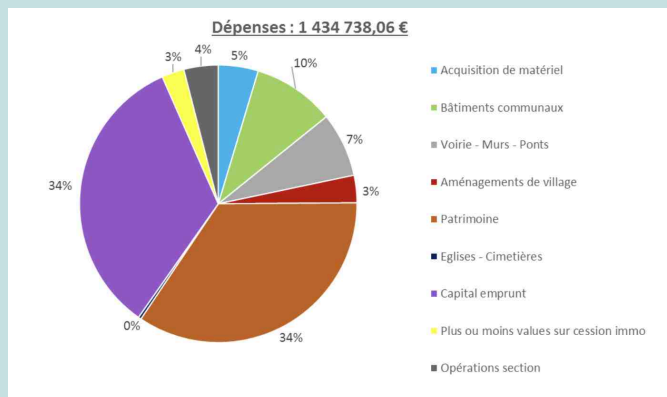
La section de fonctionnement dégage un excédent cumulé de 964 395.61 €

Le détail des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté ci-après:

## Section de fonctionnement :



## Section d'investissement :



# Le budget primitif

## Le budget primitif du compte principal 2022 :

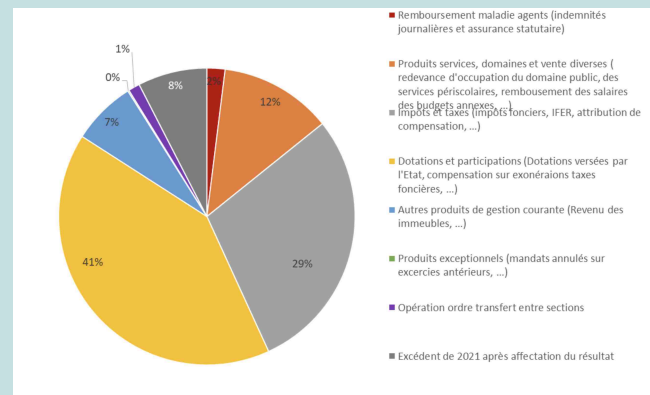
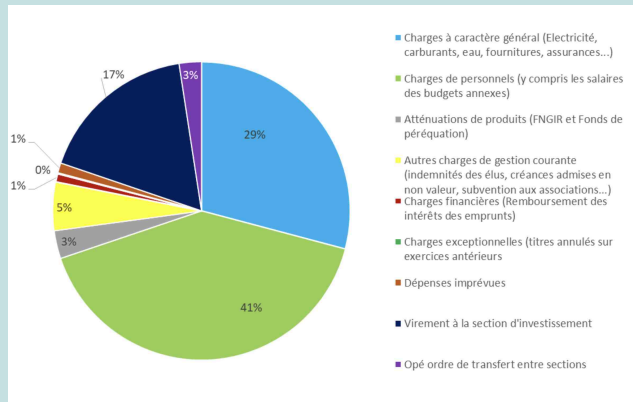
Le budget d'une Commune est préparé par l'exécutif local (le Maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le Conseil Municipal).

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. Il est composé d'une section de fonctionnement liée à la gestion courante des services municipaux et d'une section d'investissement liée aux projets structurants, travaux, acquisitions immobilières...

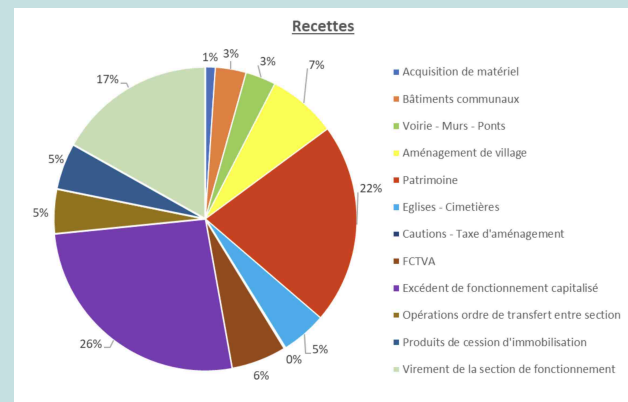
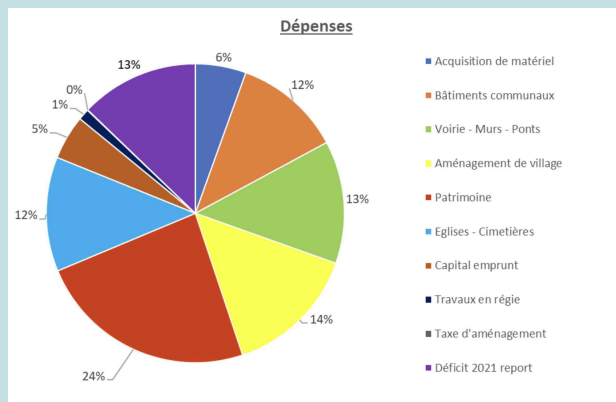
Ce budget primitif du compte principal a pu être élaboré grâce à la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes de l'exercice 2021.

Les prévisions budgétaires ont subi une augmentation de plus de 20 % (hausse des prix des matériaux, coût des énergies, revalorisation des charges salariales suite aux décisions gouvernementales, ...).

## Section de fonctionnement équilibré à 2 787 342 € :



## Section d'investissement équilibré à 2 871 068 € :



## Les nouveaux travaux projetés pour 2022 :

- Aménagement de l'école du Bleymard
- Travaux de voirie
- Réhabilitation de la piscine
- Rénovation de l'éclairage public et enfouissement de réseau
- Isolation du logement de la Poste de Bagnols les Bains
- Réfection de menuiserie aux logements du Mas d'Orcières et de Saint Julien du Tournel
- Aménagements des cimetières du Bleymard et de Mas d'Orcières
- Restauration de l'Eglise de Bagnols les Bains
- Acquisition de matériel pour les services techniques
- Création de logements sur Chasseradès
- ...

Certains de ces projets ont fait l'objet de demandes de subvention auprès de l'Etat et du Département et nous sommes dans l'attente de l'attribution définitive des aides pour engager les projets.

## Les taux d'imposition :

Le conseil municipal a décidé de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2021 :

- Foncier bâti : 38.13 %
- Foncier non bâti : 202.14 %

# Les autres budgets

Leurs comptes administratifs (2021) :

Leurs budgets primitifs (2022) :

## Eau et Assainissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		70 706,07		347 299,15
Opérations de l'exercice	389 735,88	402 687,41	605 029,47	810 191,32
TOTAUX	389 735,88	473 393,48	605 029,47	1 157 490,47
Résultats de clôture		83 657,60		552 461,00
Restes à réaliser			277 760,97	174 996,57
TOTAUX CUMULES	389 735,88	473 393,48	882 790,44	1 332 487,04
RESULTATS DEFINITIFS		83 657,60		449 696,60

## Eau et Assainissement

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
457 891,00 €	457 891,00 €	1 023 050,00 €	1 023 050,00 €

## Village de Vacances

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	35 891,31			96 885,71
Opérations de l'exercice	251 677,42	352 416,95	35 179,90	60 458,19
TOTAUX	287 568,73	352 416,95	35 179,90	157 343,90
Résultats de clôture		64 848,22		122 164,00
Restes à réaliser			324,99	
TOTAUX CUMULES	287 568,73	352 416,95	35 504,89	157 343,90
RESULTATS DEFINITIFS		64 848,22		121 839,01

## Village de Vacances

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
299 393,00 €	299 393,00 €	173 794,00 €	173 794,00 €

## Camping de Bagnols les Bains

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		20 101,31		241 966,37
Opérations de l'exercice	100 186,83	106 067,15	363 530,67	62 269,21
TOTAUX	100 186,83	126 168,46	363 530,67	304 235,58
Résultats de clôture		25 981,63	59 295,09	
Restes à réaliser			11 675,23	40 688,57
TOTAUX CUMULES	100 186,83	126 168,46	375 205,90	344 924,15
RESULTATS DEFINITIFS		25 981,63	30 281,75	

## Camping de Bagnols les Bains

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
121 660,00 €	121 660,00 €	120 388,00 €	120 388,00 €

## Lotissement de Combevieille

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		69 397,00	78 436,04	
Opérations de l'exercice		1 964,20	23 871,45	22 307,25
TOTAUX		70 961,20	102 307,49	22 307,25
Résultats de clôture		70 961,20	80 000,24	
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES		70 961,20	102 307,49	22 307,25
RESULTATS DEFINITIFS		70 961,20	80 000,24	

## Lotissement de Combevieille

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
80 000,24 €	80 000,24 €	158 436,28 €	158 436,28 €

## AFR de Chasseradès

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		1 348,48		138,73
Opérations de l'exercice		0,48		
TOTAUX		1 348,96		138,73
Résultats de clôture		1 348,96		138,73
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES		1 348,96		138,73
RESULTATS DEFINITIFS		1 348,96		

## AFR de Chasseradès

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 348,96 €	1 348,96 €	138,73 €	138,73 €



# Agence postale communale

Dans le respect de sa mission de service public d'aménagement du territoire, La Poste souhaite s'adapter aux nouveaux modes de vie des Français afin de garantir à ses clients un accueil de proximité et de qualité en nouant des partenariats avec les municipalités et les commerçants locaux permettant aux habitants d'effectuer la plupart de leurs opérations postales courantes dans un lieu pratique (agence postale communale) ou commerçant (relai poste).

## C'est quoi un relai poste ?

Créé chez un commerçant ou un artisan, il offre la majorité des services d'un bureau de poste, qu'il s'agisse du courrier (vente de timbres et de prêts-à-poster, recommandés, garde du courrier), des colis (dépôts, retraits) ou des services financiers (**retrait d'espèces jusqu'à 150€ /pers/ semaine contre 1 000€ ou plus en guichet classique** selon votre plafond personnel).

En retour, le commerçant est indemnisé (**340€/mois + commission sur ses ventes**), et bénéficie d'une ouverture de clientèle venant ainsi à son établissement.

## C'est quoi une agence postale communale ?

L'agence postale communale vous offre elle aussi une majorité de services d'un bureau de poste, qu'il s'agisse du courrier (vente de timbres et de prêts-à-poster, recommandés, garde du courrier), des colis (dépôts, retraits) ou des services financiers (**retraits d'espèces jusqu'à 500€ /pers/ semaine contre 1 000€ ou plus en guichet classique** selon votre plafond personnel).

En retour, la mairie est indemnisée (**1200€/mois**), pour contribuer au fonctionnement de l'agence, car elle est gérée par des agents qui obtiennent le statut d'agent communal.

La convention type prévoit que les agents communaux assurent les prestations postales, y compris des services financiers de dépannage, comme le dépôt ou le retrait d'espèces sur un compte courant ou sur un compte d'épargne dans la limite d'un plafond, sous secret professionnel, bien sûr.

Dans les deux cas, La Poste met à disposition les matériels et fournitures, son savoir-faire et forme le commerçant ou les agents municipaux, tant en matière de services postaux, que d'opérations financières. La mairie ou le commerçant, fournit le personnel, les locaux, en assure l'entretien, le fonctionnement et la sécurité.

En ce qui concerne les rendez-vous avec votre conseiller de la banque postale, vous devrez alors vous rendre dans l'agence postale classique la plus proche de chez vous.



**A savoir :** la mairie de Mont lozère et Goulet est en réflexion à ce sujet, afin de permettre aux habitants d'avoir une plus grande amplitude des ouvertures de services postaux, ou pallier aux fermetures récurrentes, **il reste la possibilité de garder les bureaux de poste actuels**, auquel cas la poste resterait entièrement gérante de son agence, ayant obligation de rester sur le territoire dans le cadre de ses missions de service public.

# Noms de rues et numérotation des maisons

Jusqu'ici uniquement imposé aux communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS promulguée le 21 février dernier. Pour de nombreuses démarches, la numérotation des habitations et la nomination des rues, deviennent nécessaires.

La commune va donc se lancer dans cette mise en place, les idées et propositions de tous sont les bienvenues.

Etants directement concernés, n'hésitez pas à partager vos idées avec vos voisins, votre élu local, la secrétaire de votre mairie déléguée...

# Résultats du recensement

Cette année notre commune a recensé l'ensemble de sa population.

Du vingt janvier au dix-neuf février, six agents recenseurs se sont partagés l'essentiel du territoire de notre commune. Ce travail étant effectué bien sûr sous le contrôle d'un superviseur de l'INSEE.

En 2019, cet organisme retenait le chiffre de 1088 habitants. Les chiffres du recensement de cette année montre une nette augmentation de notre population puisqu'en attente de validation, nos agents ont dénombrés 1157 habitants.



Cela s'explique bien sûr par la mise en place de structures d'accueil comme celle de la Mecs « le Sentier » mais pas seulement. Il semblerait que les évènements récents ont encouragé l'installation de nouveaux habitants dans un environnement plus préservé et moins contraignant.

A noter quand même l'importance des résidences secondaires qui représentent soixante pour cent de l'habitat de notre collectivité.

## Le rôle des maires délégués

### Nouveau maire délégué de Saint Julien du Tournel:

Le maire délégué, lien direct entre les habitants et la commune, a pour rôle de faire remonter la parole citoyenne au maire de la commune nouvelle, il doit représenter chacun de nous.

Dans la commune déléguée, il remplit les fonctions d'officier d'état civil, d'officier de police judiciaire, parfois même il est chargé de l'exécution des lois et règlements.

Il peut aussi recevoir du maire, des délégations supplémentaires territorialisées, par exemple en matière de police municipale et d'autorisation d'urbanisme.

Il dispose des attributions des maires en matière éducative liées au respect de l'obligation scolaire.

Il dispose d'un pouvoir consultatif (autorisations d'urbanisme, permissions de voirie, projets d'acquisition, d'aliénation d'immeubles réalisés par la commune nouvelle...).

Il est informé des projets d'équipements, des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) lors des procédures de préemption.



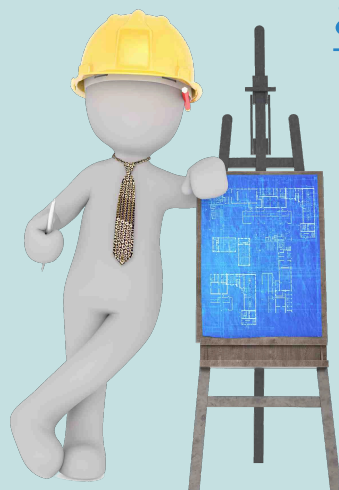
M. Beury a présenté sa démission de fonction de maire délégué de Saint-Julien du Tournel, pour se consacrer à la mairie principale, démission acceptée par Madame la Préfète.

C'est désormais Mme DIET Anabelle, élue par le conseil municipal qui assure d'ores et déjà cette responsabilité.

A votre écoute et à votre service, elle répondra avec plaisir à toutes vos sollicitations, afin d'oeuvrer pleinement pour cette commune déléguée.



# Les projets envisagés par la commune pour les années à venir



Ces projets s'engageront progressivement en fonction des financements obtenus.

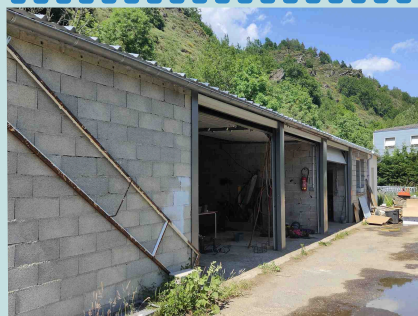
Cette liste n'est pas totalement exhaustive. Elle représente un ensemble d'investissements nécessaires pour lesquelles des aides ont été sollicitées.

Certains dossiers peuvent être modifiés, d'autres rajoutés en fonction des besoins ou des opportunités.

## Projet N°1-

### Aménagement du centre technique de Bagnols les Bains :

70 000 €



La commune améliore le niveau d'équipement en matériels de nos centres techniques. Ceux-ci sont bien sûr mutualisés avec les autres communes déléguées. Le plus souvent ces locaux techniques sont trop petits pour pouvoir stocker l'ensemble des nouvelles acquisitions. Le projet est donc d'agrandir le local existant.

Coût prévisionnel HT : 70 000€.

## Projet N°2-

### Création d'une régie, et mise aux normes du théâtre de Bagnols les Bains :

A partir de  
2023

250 000 €

L'aménagement de cet équipement n'a jamais été terminé depuis sa création. En particulier il n'y a pas de régie opérationnelle « son et lumière » adaptée aux normes actuelles, ni de sanitaires PMR, pas de douches, pas de gradins rétractables, pas de loges aménagées.

Coût prévisionnel HT : 250 000€

« Projet reconnu d'envergure départementale » cela veut dire que ce projet va être financé par un fonds de réserve et ne fera pas appel à l'enveloppe des contrats territoriaux du département.

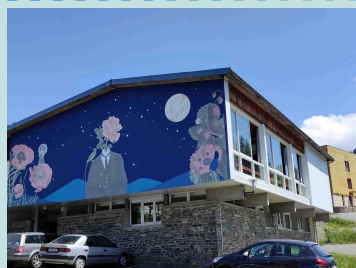


## Projet N°3-

### Rénovation de la salle des Fêtes du Bleygard : toiture et cuisines

A partir de  
2023

300 000 €



L'aménagement intérieur de cette salle des fêtes a été réalisé. En particulier la partie éclairage et isolation phonique. Une paroi coulissante permet de séparer cette salle en deux parties. Il reste à reprendre intégralement la toiture et à créer une salle de cuisine digne de ce nom pour cet équipement très utilisé.

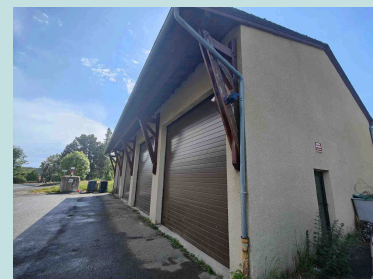
Coût prévisionnel HT : 300 000€

A partir de  
**2022**

50 000 €

#### Projet N°4- Aménagement du local technique de Chasseradès :

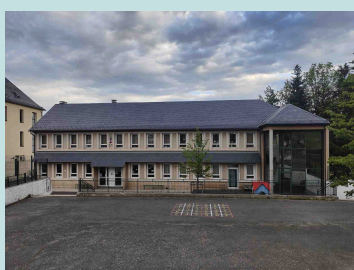
Comme pour celui de la mairie déléguée de Bagnols les Bains, celui de Chasseradès est devenu trop petit compte tenu des nouveaux matériels acquis par la commune. L'agrandissement est donc devenu une nécessité. Coût prévisionnel HT : 50 000€



A partir de  
**2022**

323 061 €

#### Projet N°5- Réhabilitation de l'école primaire du Bleymard :



Les équipements de cette école sont très vieillissants. En particulier les sanitaires des différentes classes. La reprise de l'ensemble des salles et une nouvelle organisation sont à prévoir pour mettre en œuvre des conditions optimales d'enseignement. Coût prévisionnel HT : 323 061€

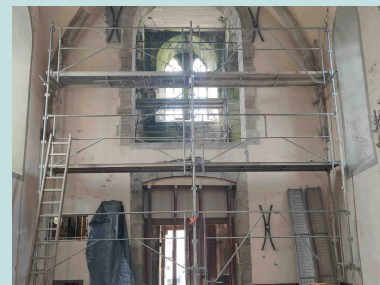
A partir de  
**2023**

71 764 €

#### Projet N°6- Réfection des peintures de l'église de Belvezet :



La commune a réalisé les travaux de sauvegarde de ce bâtiment très dégradé. Il reste à continuer les travaux d'aménagement intérieur: enduits intérieurs et restauration de divers patrimoines (statues en plâtre, en bois, chemin de croix)  
Coût prévisionnel HT : 71 764 €



A partir de  
**2023**

80 000 €

#### Projet N°7- Transformation de l'ancienne boulangerie de Chasseradès en mairie déléguée :



L'actuelle mairie déléguée n'est pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Il est donc envisagé de transformer l'ancienne boulangerie en mairie déléguée, l'actuelle mairie sera aménagée en appartement.  
Coût prévisionnel HT : 80 000€.

### Projet N°8-

**Aménagement de l'ancien couvent de Chasseradès en logements, salle hors sac et toilettes publiques :**

A partir de  
**2023**



La demande en logements est très forte sur l'ensemble de notre commune. L'ancien couvent de Chasseradès sera donc réhabilité pour répondre à cette demande. Une partie sera réservée pour créer une salle hors sacs et d'exposition sur les énergies renouvelables avec création également de toilettes à la norme PMR. Cette partie de salle hors sacs sera financée par les mesures compensatoires versées par l'exploitation des éoliennes situées sur le territoire de notre commune. Estimation en cours.

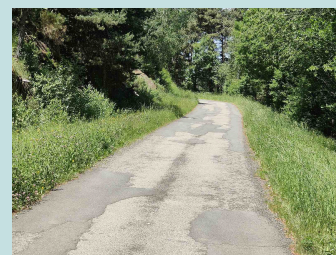
### Projet N°9-

**Travaux de voirie :**

A partir de  
**2022**

100 000 €

Chaque année la commune prévoit des réfections de voirie surtout les plus urgentes. Cette année il est prévu entre autre la réfection de la voie d'accès au hameau d'Auriac pour un montant d'environ 100 000€



### Projet N°10-

**Aménagement de la mairie déléguée de Chasseradès en logements, et création d'un réseau de chaleur entre la nouvelle mairie et les logements créés dans l'ancien couvent :**

**2023**



Pour cette opération ambitieuse la commune a lancé une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour recruter un bureau d'études qui devra mettre en œuvre la mise en place d'un réseau de chaleur commun entre les différents bâtiments communaux rénovés (centrale à plaquettes, à granulés etc.) Estimation en cours.

### Projet N°11-

**Création de logements à la maison du quartier de la Remise, au Bleymard :**

A partir de  
**2023**

300 000 €

Ce bâtiment acquis par la mairie déléguée du Bleymard pourrait partiellement être aménagé en logements. En complément des réflexions sont toujours en cours pour envisager d'installer des commerces ou/et l'antenne de l'Office de Tourisme intercommunal. Coût prévisionnel HT : 300 000€



A partir de  
**2024**  
2026

**Projet N°12-  
Réfection de la maison dite  
« maison d'Augustine » à Saint Julien du Tournel :**



Cette ancienne ferme de village a été acquise par l'ancienne commune de Saint Julien du Tournel. La réfection et aménagement de l'ensemble des corps de bâtiments permettraient de créer au moins deux logements. Coût prévisionnel HT : à définir.

La commune s'est inscrite dans un appel à projet lancé par la Région pour la résorption des "friches". Si le projet est retenu, il bénéficiera d'aides régionales.

A partir de  
**2024**  
2026

300 000 €

**Projet N°13-  
Création de logements dans l'ancienne mairie du Bleynard :**

La mairie historique située dans la rue principale est à l'abandon depuis de nombreuses années. Sa réhabilitation devient urgente. Un potentiel d'au moins deux logements est possible dans ce vieux bâtiment.

Coût prévisionnel HT : 300 000€



A partir de  
**2022**

**Projet N°14-  
Réfection de logements à Belvezet :**



Des travaux sont à prévoir pour réhabiliter ce logement et revoir le système de chauffage. A étudier également la possibilité d'avoir un chauffage commun avec la mairie et la salle des fêtes.

Coût prévisionnel à définir.

13 200 €

A partir de  
**2022**

**Projet N°15-  
Murs du cimetière de Mas d'Orcières :**

Reprise construction et confection de joints du mur de l'ancien cimetière

Coût prévisionnel HT:13 200€



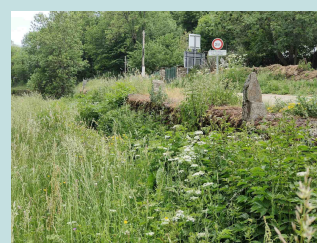
22 631 €

A partir de  
**2022**

**Projet N°16-  
Reprise du mur de soutènement de voirie communale,  
entrée Mas d'Orcières coté Tournel :**

Ce mur très dégradé nécessite des réparations indispensables.

Coût HT 22 631€



**Projet N°17-  
Achat de matériel technique :**

A partir de  
**2023**

La commune s'équipe progressivement de matériel mutualisé entre les communes déléguées. Cette année il est envisagé d'acquérir une mini pelle avec remorque, éventuellement épareuse et tracteur.



**Projet N°18-  
Création d'une aire de stationnement à Auriac :**

10 000 €

A partir de  
**2023**

Ce hameau habité par plusieurs familles et situé en zone cœur du PnC est confronté aux problèmes de stationnement des véhicules. La commune envisage de créer une petite aire de stationnement. Coût prévisionnel HT : 10 000€

**Projet N°19-  
Isolation de l'appartement au dessus de la poste  
à Bagnols les bains :**

29 000 €

A partir de  
**2022**

Isolation à prévoir par l'extérieur. Coût prévisionnel HT : 29 000€.



**Projet N°20-  
Changement des menuiseries des logements de Mas d'Orcières,  
Saint Julien du Tournel et de la mairie déléguée  
de Saint Julien du Tournel :**

A partir de  
**2022**

35 000 €



L'ensemble de ces menuiseries très dégradées ne sont plus aux normes d'isolation et doivent être changées (portes, fenêtres, volets). Coût prévisionnel HT : 35 000€

**Projet N°21-  
Divers projets de réhabilitation de patrimoine sur les  
hameaux de Serviès, les Sagnes et Vareilles :**

A partir de  
**2023**

Lavoir, clocher de tourmente, four à pain, puits...la commune est attachée à sauvegarder son patrimoine. Des aides du Parc National des Cévennes sont possibles. Les dossiers sont en cours de montage et d'estimation.



A partir de  
**2023**

100 000 €

### Projet N°22- Réfection des terrains multisports de Chasseradès et Bagnols les Bains :



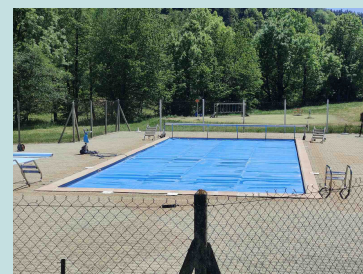
Une réflexion est en cours pour rénover les anciens terrains de tennis de Chasseradès et de Bagnols les Bains. Un remplacement par un terrain multi-activité est possible dans le camping de Chasseradès (coût prévisionnel HT 50 000€), le terrain de Bagnols pourrait être réhabilité en parallèle de la création d'un terrain multi activités.

A partir de  
**2022**

125 000 €

### Projet N°23- Réfection de la piscine du Bleynard :

Cet équipement gratuit a besoin d'une remise à niveau des plages et de son local technique. Les pompes doivent être changées. Très utilisé par les scolaires, en 2021 le projet d'aisance aquatique financé par la commune a permis de former de nombreux maîtres-nageurs aux gestes de l'apprentissage des tous petits. La championne Coralie Balmy est la marraine de cet équipement très prisé. Coût prévisionnel HT : 125 000€.



« Projet reconnu d'envergure départementale » cela veut dire que ce projet va être financé par un fonds de réserve et ne fera pas appel à l'enveloppe des contrats territoriaux du département.

A partir de  
**2024**  
**2026**

### Projet N°24- Réfection du stade de football et des vestiaires du Bleynard :



Le stade de football du Bleynard a été pollué par des stériles de plomb des mines du Mazel situées à quelques kilomètres en amont de cet équipement. Une étude est en cours pour mieux déterminer les travaux obligatoires pour maîtriser les polluants. En parallèle, les vestiaires et les toilettes de ce stade sont à refaire. Le coût prévisionnel global de cette opération est en cours d'estimation.

A partir de  
**2022**

198 264 €

### Projet N°25 Aménagements du quartier des Estrémières au Bleynard :

Les travaux de séparatifs et d'enfouissement des réseaux dans le quartier des Estrémières au Bleynard devraient se réaliser cette année. Dans la continuité de ce chantier, la commune devra aménager toutes les surfaces et espaces publics.  
Coût prévisionnel HT : 198 264€.



### Projet N°26-

#### Aménagements de la place du marché au Bleynard :

A partir de  
**2023**

155 000€



Véritable cœur de village, cette place du marché doit être entièrement reprise et aménagée. L'accessibilité aux commerces doit être traitée. Coût prévisionnel HT : 155 000€.



### Projet N°27-

#### Aménagements de l'entrée de la commune côté Bagnols les Bains :

A partir de  
**2024**  
**2026**

250 000 €

Un travail a été entrepris avec le CAUE de la Lozère pour traiter cette entrée de notre commune. L'identité de notre commune Mont Lozère et Goulet sera affirmée en parallèle de l'identité thermale. La signalétique sera revue. La mobilité entre les structures d'accueil touristiques (camping...) sera organisée (liaisons douces) Coût prévisionnel HT : 250 000€.

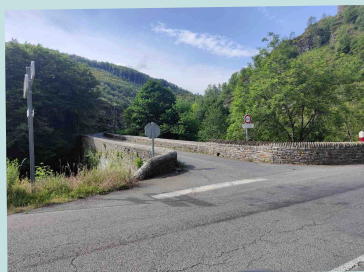


### Projet N°28

#### Aménagement et élargissement du pont du Lot entre Mas d'Orcières et la RD 901 :

A partir de  
**2023**

300 000 €



Ce pont présente aujourd'hui des désordres importants, en particulier les parapets sont très dégradés. La sortie sur la RD 901 doit être revue et élargie pour une meilleure sécurité. Coût prévisionnel HT : 300 000€.

A partir de  
**2022**

150 000 €

#### Travaux de rénovation de l'église de Bagnols les Bains :

### Projet N°29-

Le manque d'entretien de ce bâtiment est visible que ce soit sur le pignon ou au niveau de la nef avec des affaissements et des fissures sur la voute. La commune Mont Lozère et Goulet a fait réaliser par un bureau d'études une expertise complète des désordres. Des témoins de plâtre ont été posés pour surveiller l'évolution des fissures. La commune a fait face également aux travaux les plus urgents sur ses fonds propres : changement de la chaudière, reprise de l'éclairage. Coût prévisionnel des travaux restant HT : 150 000€.



A partir de  
**2023**

125 000 €

**Projet N°30-  
Création d'une passerelle sur le Lot :**



Pour la sécurité des élèves de l'école primaire et du collège, il est prévu d'installer une passerelle de franchissement du Lot pour rejoindre directement le terrain de sport.

Coût prévisionnel HT : 125 000€.

A partir de  
**2023**

25 000 €

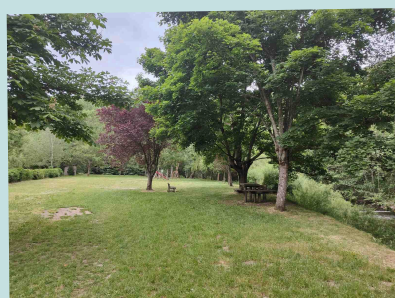
**Projet N°31-  
Aménagement du village du Bonnetès :**

Un enrochement est prévu pour améliorer la circulation des véhicules dans le respect des propriétés privées. Coût prévisionnel HT : 25 000€.



A partir de  
**2024**  
**2026**

**Projet N°32-  
Création de toilettes publiques  
à Mas d'Orcières et à la plagette de Bagnols les Bains :**



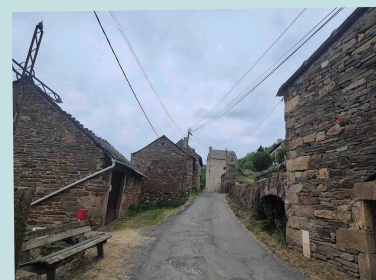
Ces équipements indispensables sont à mieux définir.  
Coût prévisionnel à déterminer.

A partir de  
**2024**  
**2026**

500 000 €

**Projet N°33-  
Aménagement du hameau d'Oultet :**

La reprise intégrale de l'intérieur de ce hameau est à prévoir avec l'enfouissement des réseaux et la reprise de la chaussée.  
Coût prévisionnel HT : 500 000€.



**Projet N°34-  
Réfection du pont de Mirandol à Chasseradès :**

A partir de  
**2023**

300 000 €

Ce pont métallique très dégradé doit être repris intégralement.  
Coût prévisionnel HT : 300 000€.



**Projet N°35-  
Hébergements insolites à Belvezet :**

A partir de  
**2024**  
**2026**



A proximité immédiate de la gare de Belvezet, il a été imaginé de créer des hébergements touristiques dans des wagons. Une première étude a été réalisée pour vérifier la pertinence de ce projet dans le contexte local. Reste à mieux en définir le coût et la réalité économique. Ces aménagements pourraient s'intégrer dans un projet plus global de tourisme lié au ferroviaire. Coût à définir.

**Projet N°36-  
Réfection de la station d'épuration du Bleymard :**

A partir de  
**2024**  
**2026**

2 500 000 €

L'état de cette station devient préoccupant. Il est nécessaire d'envisager de construire une nouvelle station sur un nouvel emplacement. Coût possible HT environ 2M d'€.



**Projet N°37-  
Réfection de la station épuration des Sagnes :**

A partir de  
**2022**

40 000 €



Cette station opérationnelle doit être révisée, en particulier la chasse et les répartiteurs doivent être réparés.  
Coût prévisionnel HT : 40 000€

A partir de  
**2022**

**Projet N°38-  
Protection des captages d'eau potable :**

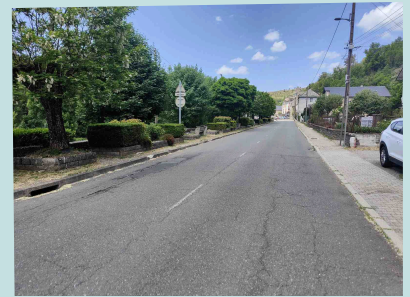


Ces travaux obligatoires sont en cours de réalisation. Saint Julien du Tournel (HT 343 000€), Mas d'Orcières (HT 65 800 €), Belvezet (161 500€), Chasseradès (297 250€).

A partir de  
**2024**  
**2026**

**Projet N°39-  
Fin de l'assainissement de Bagnols les Bains :**

Il reste une dernière tranche d'assainissement à traiter sur cette commune déléguée. L'estimation globale et les travaux sont en cours de définition. Des travaux d'aménagement de village seront à prévoir dans la continuité.



# Etude de conciergerie

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Lozère ?  
VOTRE avis nous intéresse !

Lozère Tourisme et Lozère Résa mènent une étude sur l'usage des résidences secondaires par leurs propriétaires en Lozère et les services dont ces derniers pourraient avoir besoin\*.

Si vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Lozère, que vous habitez ou pas dans le département, merci de nous aider à mener cette étude en prenant moins de 10 minutes de votre temps pour répondre à notre questionnaire\*\*.

Répondre au questionnaire : [www.maison48.cc](http://www.maison48.cc)

\* Étude menée en collaboration avec Tourisme Aveyron

\*\* Ce questionnaire est anonyme.



Jade FLORETTE  
Lozère Résa  
j.florette@lozere-resa.com  
04.66.65.71.92

Agence Lozère Résa  
Rue du Gévaudan  
48000 MENDE

lozère  
TOURISME

Lozère resa  
Vos vacances en Lozère

Découvrez nos 7733 avis  
★★★★★  
généraliste par TripAdvisor

Spécialiste des Vacances en Lozère depuis plus de 40 ans

## Visite du Préfet à Belvezet

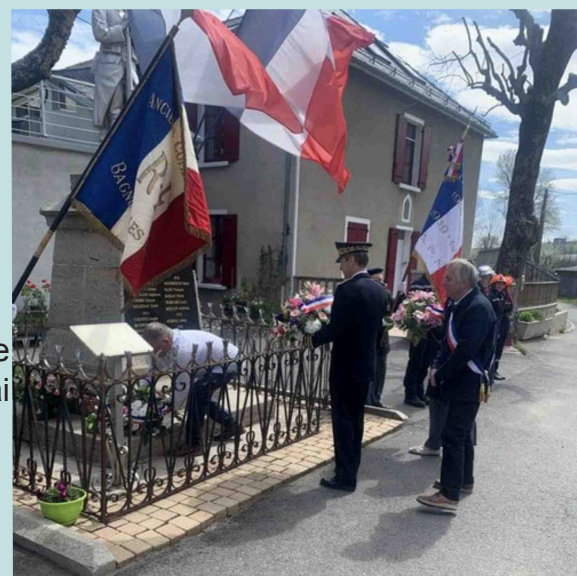
Cette année la cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée au monument aux morts de la commune déléguée de Belvezet.



La plupart des maires délégués et plusieurs conseillers municipaux étaient présents, ainsi que les portes drapeaux et des représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie.

Madame la Présidente du Département nous a fait l'honneur de sa présence ainsi que Monsieur Philippe Castanet, nouveau Préfet de la Lozère. Ce dernier aura pris un moment avec le maire de la commune pour échanger sur les dossiers en cours.

Au final, une cérémonie digne et respectueuse de la mémoire de nos anciens « morts pour la France » suivie d'un vrai moment de partage et de convivialité.



# Enquête publique du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 48)

Le SDIS 48 mène une enquête auprès de la population pour améliorer le recrutement des sapeurs pompiers, alors n'hésitez pas à participer, partager, et pourquoi pas même ...vous engager!

Les sapeurs-pompiers de la Lozère sont en danger. Face à la hausse des interventions, nous avons plus de mal que jamais à recruter et à vous venir en aide.

Facebook : @udsp48 / Twitter : @sdislozere / Site : UDSP48.fr, ou encore sur le lien <https://forms.office.com/r/vIJA6rcGrs> ou par QR code ci contre :



vous pouvez appeler...



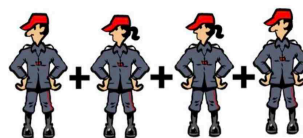
...mais vous aurez la messagerie !

nous sommes là pour vous...



...mais pas partout!

pour arriver avec ça...



... il faut partir avec ça !

# Juste au cas où : Localisation des défibrillateurs :

Depuis plusieurs années maintenant, certains établissements recevant du public (catégories 1-2-3 4 et maintenant 5) ont obligation de posséder un défibrillateur automatisé externe (DAE) afin de faire face au mieux à la mort subite des suites d'un arrêt cardiaque..

Tout le monde peut l'utiliser en cas de besoin, pas besoin d'être professionnel de santé.



Par conséquent, la mairie possède un certains nombre de défibrillateurs situés à des endroits stratégiques, susceptible d' accueillir un certain nombre de personnes.

Vous en trouverez donc

- à la salle des fêtes du Bleynard, (déplacé à la piscine municipale l'été),
- à la salle multifonction / stade au quartier de la Remise,
- à la mairie déléguée de Bagnols les Bains, proche de l'école
- à la mairie déléguée de Belvezet, sous la terrasse extérieure
- à la mairie de déléguée de Chasseradès, sous les escaliers d'accès

Il s'agit souvent d'un boîtier vert, qui clignote la nuit.

Ils sont automatisés: la notice à l'intérieur peut vous guider, mais le defibrillateur donne des consignes orales.

Dans tous les cas appeler le 15 ou le 18.



**1. ALERTEZ les SECOURS, faites le 15**  
ou le 18, le 112



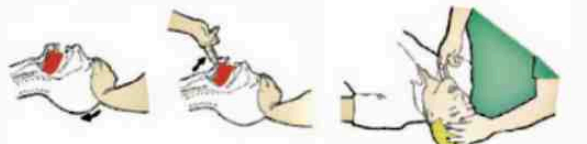
**2. VÉRIFIEZ si la personne RÉAGIT**

Posez lui ces questions :  
Ca va ? Parlez moi, serrez moi la main, ouvrez les yeux...



➡ **SI LA PERSONNE RÉAGIT, ET DONC RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS**

**3. VÉRIFIEZ si la personne RESPIRE**



inclinez la tête, menton vers le haut

sentez le souffle,  
vérifiez si la poitrine  
se gonfle ou non



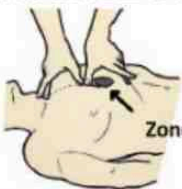
➡ **SI LA PERSONNE RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS**

**4. Si la personne ne RESPIRE PAS**

Procédez à 2 bouches à bouches rapides + vérifiez que la poitrine se gonfle



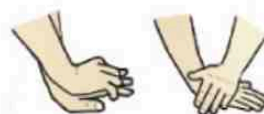
**5. MASSEZ 30 fois**



Zone d'appui



Talon de la main



Position des mains  
Doigts crochetés ou mains croisées



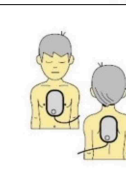
**6. INSUFFLEZ 2 fois à nouveau**

Pincez le nez, soufflez rapidement.



**7. Utilisez le DÉFIBRILLATEUR dès que possible**

Ouvrez le sachet d'électrodes,  
branchez les et placez les sur la victime (selon les images)  
Suivre ensuite les INSTRUCTIONS VOCALES.



Placement des électrodes sur des adultes

Placement des électrodes sur des enfants de 1 à 8 ans (et/ou pesant moins de 25 kg).

# Recette: La tapenade d'asperges vertes

Pour changer de la tapenade d'olives, pourquoi ne pas se laisser tenter par une tapenade d'asperges vertes ? Onctueuse, douce et savoureuse, voici une recette de base de tapenade d'asperges vertes à accommoder selon vos envies. Servie en apéritif sur du pain frais ou toasté, la tapenade d'asperges vertes peut faire partie de la composition d'une verrine.

## INGRÉDIENTS :

6 PERS.

600 g d'asperges vertes  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
Sel, poivre

## PRÉPARATION :

Préparation  
10 min  
Cuisson  
20 min



1. Lavez les asperges, et pelez-les à l'aide d'un économe pour enlever les fibres dures qui peuvent être désagréables lors de la dégustation.
2. Dans une casserole d'eau portée à ébullition, plongez les asperges pendant 20 minutes.
3. Egouttez les asperges et mettez-les dans un mixeur, avec l'huile d'olive ainsi que le sel et le poivre.
4. Mixez jusqu'à obtenir la consistance que vous souhaitez et réservez au frais avant de servir.

## ASTUCES

Vous pouvez assaisonner cette tartinaade avec les condiments que vous souhaitez. Cette recette est une base de la tapenade d'asperges vertes, mais vous pouvez y ajouter par exemple des pignons de pins ou encore des feuilles de menthe.

# La photo du jour...

## Petit coup d'oeil retrospectif sur les festivités de Pâques de la commune:

Pâques étant passé, les cloches n'ont pas manqué de gâter petits et grands....

L'association LE PARI avait organisé au Bleynard, une chasse aux oeufs géante dans les rues du village, animé par le lapin de Pâques en personne.



Tandis que LOISIRS JEUNES DU GOULET avait organisé un concours de création de Pâques, dont le jury, extrêmement expérimenté, n'était autre que nos aînés de la maison de retraite Joseph Caupert du Bleynard....



Ayant pris leur rôle très au sérieux, toutes les générations de la commune ont donc oeuvré à la réussite de ce moment de convivialité!

# ANNUAIRE PRATIQUE

## LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

**Bagnols les Bains:** 04.66.47.64.79

2 rue de la Poste , Bagnols les bains,  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

**Belvezet:** 04.66.47.97.50 ,

village de Belvezet,  
48170 MONT LOZERE ET GOULET

**Le Bleygard:** 04.66.31.13.83

quartier la Remise, Le Bleygard  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

**Chasseradès:** 04.66.46.01.16

village de Chasserades,  
48250 MONT LOZERE ET GOULET

**Mas d'Orcières:** 04.66.47.62.34,

village d'Orcières  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

**Saint Julien du Tournel :** 04.66.47.67.12

Village de Saint Julien du Tournel,  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

## Adresses utiles:

**Le camping de Bagnols les bains:**

06.44.21.01.48

**Le camping du Bleygard:**

la Gazelle: 06.85.76.95.63

**Le camping de Chasseradès:**

06.49.59.06.65

**Village de vacances du Bleygard:**

04.66.48.65.14

**La Maison de Service Au Public**

du Bleygard : 04.66.31.68.85

de Villefort : 04.66.46.69.85

**Vous avez apprécié ce journal, vous aimeriez que nous développions certains sujets, faites part de vos propositions à Laura Diet, responsable coordinatrice de cette publication...**

**[l.diet@montlozeregoulet.fr](mailto:l.diet@montlozeregoulet.fr)**

Tous les renseignements contenus dans ce journal d'information doivent être considérés comme information et non comme document officiel

Impression: IMPRIMERIE DES 4